

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2015

Le conseil municipal, dûment convoqué le 24 avril 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Georges SILVESTRE - Murielle BARBECOT - Laurent DUTKIEWICZ – Sylvie PEGOURIE – Patricia ALLOUCHE – Michèle PAEMELAERE – Jean-Marie MANGEOT - Martial FAILLET - Elizabeth MAQUET - Patrice LAPIERRE – Christian MARCUCCILLI – Jacky NOUET - Thierry DUSSAUGE.

Secrétaire de séance : Laurent DUTKIEWICZ

Les comptes rendus des 7 et 17 avril sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'accord de l'assemblée pour ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- avenant n°1 au marché réhabilitation des canalisations d'eaux usées.

Le conseil à l'unanimité accepte cette demande.

PRESENTATION DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur GIRER, président de la communauté de communes CENTRE DOMBES et Monsieur BOURDEAU, directeur, viennent présenter le principe du schéma de mutualisation. La date butoir de cette mise en place a été reportée au 31 mars 2016 mais la communauté de communes a la volonté de ne pas attendre cette date butoir. L'Etat réduit son déficit et la baisse des dotations octroyées aux collectivités fait partie de ce processus. C'est pourquoi les collectivités territoriales sont engagées à réaliser des économies d'échelle au sein des territoires des communautés de communes.

Plusieurs exemples sont cités par monsieur GIRER, tel que la mise en place du service ADS qui mutualise l'instruction des autorisations d'urbanisme non seulement au niveau des communes mais également entre 4 communautés de communes.

Des groupes d'élus et d'agents travaillent ensemble depuis septembre 2014 afin de mettre en commun des idées. Ce schéma peut se traduire par la mutualisation du fauchage des accotements, le matériel informatique, la police municipale, les agents communaux ou inter-communaux et beaucoup d'autres domaines.

AVENANT N°1 MARCHE REHABILITATION DES CANALISATIONS D'EAUX USEES

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée que suite à de nouvelles inspections télévisées en 2015, il y a lieu de prendre en compte des modifications de travaux et de montant du marché.

De ce fait, et concernant le marché de travaux, Monsieur le Maire précise aux membres de l'Assemblée la nécessité d'approuver l'avenant n°1.

Monsieur le Maire présente les caractéristiques de l'avenant n°1 :

| Entreprise | Montant HT Base | Avenant | Nouveau montant | Variation |
|----------------------|------------------------|-------------------|------------------------|------------------|
| BRUNET TP | 239 715.63 | - 25 542.43 | 214 173.20 | - 10,66 % |
| T.V.A. 20% | 47 943.13 | - 5 108.49 | 42 834.64 | |
| TOTAUX T.T.C. | 287 658.76 | -30 650.92 | 257 007.84 | |

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'avenant n°1 au marché de travaux pour la réhabilitation des canalisations d'eaux usées, comme détaillé ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 au marché de réhabilitation des canalisations d'eaux usées et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

DEROGATIONS AU PERIMETRE SCOLAIRE

La commission scolaire s'est réunie afin de re-travailler sur les modalités des dérogations scolaires et propose :

- chaque demande doit être étudiée en commission
- rencontre avec les parents, les enseignants et la commune de résidence
- si aucun accord, demande d'arbitrage par le Préfet

Monsieur PETRONE rappelle que c'est le maire qui doit accorder ou non les demandes de dérogation, il agit au nom de l'Etat. Il demande à monsieur DUTKIEWICZ de rédiger une note sur la démarche à suivre.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur PETRONE :

- communique la proposition de l'Agence d'Ingénierie pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un diagnostic et suivi du délégataire du service de l'assainissement. Le coût s'élève à 1 800 €. Cette mission pourrait être sollicitée en 2016 pour des raisons budgétaires.
- demande quand sera prêt le bulletin municipal, madame BARBECOT indique qu'il sera livré jeudi prochain.
- donne lecture du courrier de la commune de SAINT MARCEL dans l'Eure, qui souhaite organiser un rassemblement de toutes les communes SAINT MARCEL de France.

- fait part des formations proposées par l'association ALTEC sur les sciences et la culture et pense que cela pourrait être intéressant pour les TAP.
- informe des interrogations à avoir sur les panneaux lumineux qui seront installés par la communauté de communes : dimensions, couleur, etc ...
- rendez-vous à 10 h le 8 mai pour préparer la cérémonie
- l'ordre de service a été passé à M.PERREAUT pour les travaux de la mairie, le bureau de contrôle a émis ses remarques .
- le Préfet a émis un avis défavorable sur le projet de modification du PLU car l'OAP ne prévoit pas une densité suffisante.
- le nouveau Président du Département prévoit de revoir les aides accordées aux communes en 2016.

Monsieur DUTKIEWICZ :

- fait le bilan des TAP et précise que les horaires seront reconduits à compter de la prochaine rentrée scolaire. Le PEDT est en cours de rédaction et doit être rendu avant le 12 juin prochain.
- fait part de sa demande de démission de sa fonction d'adjoint pour des raisons personnelles et professionnelles, il adressera prochainement sa demande au Préfet.

Madame LIATOUT fait part de l'assemblée générale de l'association LA ROUTE DES ETANGS qui se déroulera à SAINT MARCEL le 25 juin à 18 h. La marche gourmande aura lieu le 30 août, le lieu n'est pas encore défini.

La séance est levée à 22 H 30.